

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 18/07/2025

Reçu en préfecture le 18/07/2025

Publié le 18/07/2025

ID : 079-217901503-20250716-2025745794-DE



DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LIMALONGES

Réunion du 15 juillet 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 mai 2025

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 10

Nombre de votants : 8

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze juillet à 20 H 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqués se sont réunis en séance publique dans la salle de la mairie, sous la Présidence de Madame Annette Machet, maire

Présents : Mesdames et Messieurs : Machet Annette, Deschamps Valérie, Guillaud Philippe, Stoffel Claude, Biraud Alain, Hauwaert Gaëlle, Léoment Nathalie, Niot Jean-Marc Albert Nicolas, Bouyer Nadia

Absents excusés :

Absents : Christian Nicolas, Machy Didier, Pignoux Cécile

Secrétaire de séance : Valérie Deschamps

✚ **Objet** : Sécurité dans les villages – achat panneaux et demande de subvention

2025/745-794

Madame le maire présente :

1. le projet de mise en sécurité des villages de La Crouzille et de Dessé, par la mise en place de coussins berlinois et une signalisation adéquate.
2. le devis de RIC Collectivités pour un total de 13 382.07 € TTC

Après étude du projet, le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet et décide :

1. D'adopter le plan de financement suivant :

Signalisation La Crouzille :	2 160.79 €
Coussins berlinois La Crouzille :	2 258.83 €

Signalisation Dessé :	4 444.79 €
Coussins Berlinois Dessé :	4 517.66 €

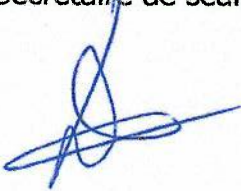
TOTAL :	13 382.07 € TTC	11 151.73 € HT
----------------	------------------------	-----------------------

Subventions :

Amendes de police :	3 345.52 €	30 % du montant HT
FSD :	5 575.86 €	50 % du montant HT
Autofinancement :	4 460.69 €	

2. De solliciter une subvention Fond de Solidarité Départemental auprès du Département des Deux Sèvres
3. De solliciter une subvention « amende de police » auprès du Conseil Départemental des Deux-Sèvres
4. De donner l'autorisation à Madame le maire de signer les dossiers de demande de subvention et toutes les pièces afférentes au dossier.

Valérie Deschamps
Secrétaire de séance



Annette Machet
Maire

